

26.10.2011 - 10:00 Uhr

Mise au concours de la promotion des labels et du management d'artistes 2012 Le Pour-cent culturel soutient les labels de musique pop suisse

Zürich (ots) -

Pour la septième fois, le Pour-cent culturel Migros lance la promotion des labels et du management d'artistes. Le programme s'adresse aux labels pop indépendants et aux agences de management d'artistes ayant leur siège en Suisse. Les demandes peuvent être remises au Pour-cent culturel Migros jusqu'au 12 décembre 2011. Cette année encore, les contributions de promotion seront dotées de 120 000 francs.

La diversité musicale de la Suisse doit beaucoup à l'implication et à la persévérance des labels indépendants et des agences de management d'artistes. Bien que la scène pop helvétique ait connu un renouveau, la conjoncture ne s'est pas forcément améliorée pour ces labels et ces agences. Afin de compenser le recul des ventes de supports audio, ils doivent de plus en plus souvent prendre en charge des tâches de management pour leurs artistes. Par ailleurs, lors de la répartition des subventions publiques et privées, ils sont la plupart du temps oubliés.

Outre les labels indépendants, des agences de management d'artistes seront à nouveau soutenues, pour la troisième année, par des montants substantiels allant de 20 000 à 50 000 francs. La promotion des labels et du management d'artistes fait partie intégrante de l'engagement pérenne du Pour-cent culturel Migros en faveur de la musique pop helvétique. En offrant ce soutien, le Pour-cent culturel Migros joue un rôle de pionnier. «Les labels indépendants sont extrêmement importants pour la scène musicale locale et défendent des artistes telles que Sophie Hunger, Steff la Cheffe ou Olivia Pedrolì», explique Philipp Schnyder von Wartensee, directeur du festival m4music.

Infobox La participation est ouverte aux labels indépendants ayant sorti au cours des vingt-quatre derniers mois au moins quatre CD d'artistes résidant en Suisse ou fourni des prestations équivalentes. Concernant les agences d'artistes, il est essentiel qu'elles prennent en charge l'ensemble des tâches de management. En outre, elles doivent s'occuper d'au moins deux musiciennes ou musiciens suisses ayant déjà sorti deux CD. Le délai de remise des dossiers pour toucher une contribution de promotion en 2012 est fixé au 12 décembre 2011. Les noms des lauréats seront proclamés le 23 mars 2012 à Zurich, dans le cadre de m4music, le festival de musique pop du Pour-cent culturel Migros (www.m4music.ch).

Règlement et formulaires de demande sur www.pour-cent-culturel.ch/contributions.

* * * * *

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, en faveur de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. www.pour-cent-culturel-migros.ch

Contact:

Barbara Salm, responsable communication, Direction des Affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich, tél. 044 277 20 79, barbara.salm@mgb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795/100706625> abgerufen werden.